



Association Médiévale Murol Auvergne

Contact tél : château de Murol - 04 73 26 02 00
Adresse : 16, avenue de Grevenmacher 63170 AUBIERE
Mail : contact@medievalesmurol.fr
Siret : 50015699700016



MEDIEVALES DE MUROL / 6 & 7 MAI 2016 **FORMULAIRE D'INSCRIPTION** **FOIRE AUX VINS ET SPIRITUEUX** **À retourner impérativement avant le 25 avril 2016**

Nom : Prénom :

Association / Société :

Adresse :

Tél : Portable :

Mail : Site internet :

Je souhaite réserver un emplacement de.....x 4 mètres linéaires à 20 euros.

Veillez joindre à cette demande d'inscription :

- *un chèque correspondant au nombre de mètres souhaités à l'ordre de l'AMMA*
- *une attestation au registre du commerce et des métiers.*
- *Une attestation d'assurance RC.*

Votre spécialité :

Besoin particulier :

Remarques et demandes particulières :

Horaires de la manifestation :

Vendredi de 10 h 00 à 20 h

Samedi de 10 h 00 à 20 h

A l'occasion des Médiévales, les artisans commerçants du village ont pour habitude de se costumer. Les rues sont également aux couleurs de l'événement. Aussi, il serait apprécié, que votre tenue et votre stand soient dans le ton, sans que ce soit une obligation.

PS : Nous pouvons vous aider à trouver costumes et décoration, nous faire la demande.

À, le.....Signature :

NB : Les organisateurs se réservent le droit de ne pas retenir les candidatures qui ne seraient pas conformes à l'esprit du festival ou celles, trop nombreuses d'une même spécialité. Pour les artisans non retenus le chèque accompagnant l'inscription sera retourné.

Une confirmation d'inscription sera envoyée après acceptation de votre dossier.



Association Médiévale Murol Auvergne

Contact tél : château de Murol - 04 73 26 02 00

Adresse : 16, avenue de Grevenmacher – 63170 AUBIERE

Mail : contact@medievalessmurol.fr

MEDIEVALES DE MUROL / 6 & 7 MAI 2016 **Les conditions générales – Règlement Intérieur**

1. Les Informations Générales :

- Les structures d'exposition (tables, chaises, rallonges électriques etc.) ne sont pas fournis par l'organisateur.
- Il sera possible de se raccorder au réseau électrique dans la limite d'une consommation raisonnable (puissance maxi 500 W.) Merci d'éviter les halogènes.
- Les montages et démontages seront du ressort exclusif des exposants.
- Il ne sera pas consenti de remboursement en cas de non-présence ou d'arrivée tardive.
- Le fait d'être admis à participer à la manifestation entraîne l'obligation d'occuper le stand ou l'emplacement.

2. Limites de responsabilité :

- Les exposants seront entièrement responsables de leurs matériels et créations.
- L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dommages, vols, dégradations ou accidents provoqués sur les stands par les exposants ou les visiteurs.
- En cas d'annulation de la manifestation, l'association sera seulement tenue au remboursement des sommes versées.

3. Obligations de l'exposant :

- L'exposant doit être présent sur son stand durant toute la journée. Il doit pouvoir justifier d'une assurance responsabilité. Il s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur concernant l'affichage des prix. Il certifie par ailleurs être en règle vis à vis des administrations fiscales et sociales.

4. Les Dates et Horaires :

- Accueil des exposants
- Ouverture du marché :
- Fermeture du marché :
- En aucun cas les exposants ne pourront déroger aux horaires fixés
- En cas d'absence ou d'arrivée tardive des exposants inscrits, les places non occupées pourront être réattribuées.

5. Types d'emplacements :

- Des espaces non couverts

6. Les Conditions d'annulation :

- Nous vous informons que dans le cas où vous ne voudriez plus participer à notre événement après la confirmation de votre inscription, vous avez **jusqu'au 25 avril 2016 inclus** pour nous informer de l'annulation. Une fois la date d'échéance passé, votre chèque sera encaissé que vous participiez ou non à notre événement.

Je certifie avoir pris connaissance de la réglementation de ce marché médiéval et je m'engage à respecter les conditions qui y sont stipulées.

Signature

(Précédée de votre nom et de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Fait à

.....

L.e





Association Médiévale Murol-Auvergne

Contact tél : château de Murol - 04 73 26 02 00
 Adresse : 16, avenue de Grevenmacher – 63170 AUBIERE
 Mail : contact@medievalessmurol.fr

MEDIEVALES DE MUROL / 6 & 7 MAI 2016 **Les conditions générales – Règlement Intérieur**

1. Les Informations Générales :

- Les structures d'exposition (tables, chaises, rallonges électriques etc.) ne sont pas fournis par l'organisateur.
- Il sera possible de se raccorder au réseau électrique dans la limite d'une consommation raisonnable (puissance maxi 500 W.) Merci d'éviter les halogènes.
- Les montages et démontages seront du ressort exclusif des exposants.
- Il ne sera pas consenti de remboursement en cas de non-présence ou d'arrivée tardive.
- Le fait d'être admis à participer à la manifestation entraîne l'obligation d'occuper le stand ou l'emplacement.

2. Limites de responsabilité :

- Les exposants seront entièrement responsables de leurs matériels et créations.
- L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dommages, vols, dégradations ou accidents provoqués sur les stands par les exposants ou les visiteurs.
- En cas d'annulation de la manifestation, l'association sera seulement tenue au remboursement des sommes versées.

3. Obligations de l'exposant :

- L'exposant doit être présent sur son stand durant toute la journée. Il doit pouvoir justifier d'une assurance responsabilité. Il s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur concernant l'affichage des prix. Il certifie par ailleurs être en règle vis à vis des administrations fiscales et sociales.

4. Les Dates et Horaires :

- Accueil des exposants
- Ouverture du marché :
- Fermeture du marché :
- En aucun cas les exposants ne pourront déroger aux horaires fixés
- En cas d'absence ou d'arrivée tardive des exposants inscrits, les places non occupées pourront être réattribuées.

5. Types d'emplacements :

- Des espaces non couverts

6. Les Conditions d'annulation :

- Nous vous informons que dans le cas où vous ne voudriez plus participer à notre événement après la confirmation de votre inscription, vous avez **jusqu'au 25 avril 2016 inclus** pour nous informer de l'annulation. Une fois la date d'échéance passé, votre chèque sera encaissé que vous participiez ou non à notre événement.

Je certifie avoir pris connaissance de la réglementation de ce marché médiéval et je m'engage à respecter les conditions qui y sont stipulées.

Signature

(Précédée de votre nom et de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

<p>Fait à </p> <p>Le</p>
--

→

--